

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 22 septembre 2022, au lieu habituel,**
à 18h00**Date de la convocation : 15 septembre 2022**
Président de séance : M. Stephane GIBERT, 1^{er}
adjoint au Maire**Nombre de conseillers**

- en exercice : **13**
- présents : **9**
- votants : **11**
- absents : **2**

Liste des membres : M. GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. PHILIPON Pierre, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale.

Procuration :

M. BRIVADIS André a donné procuration à M. GIBERT Stéphane
M. BLANCHEFORT Fabien a donné procuration à M. LAVERROUX Yannick

Absents :

M. WENGER Stéphane
M. SPECEL Gérard

Secrétaire de séance : M. LAVERROUX Yannick

2022 – 69 : Attribution marché public

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée le 24 Août pour une remise des offres le 16 septembre 2022 à 12h00. Il s'agit d'un marché unique. Consultation à laquelle six entreprises ont candidaté. L'analyse des offres est intervenue et a permis de désigner l'attributaire.

Les critères de jugement étaient les suivants : Prix 60% / Valeur technique 40 %.

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 20/09/2022.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, le conseil municipal à l'unanimité.

- décide d'attribuer le marché au prestataire suivant :

Entreprise BROCC, sise : 10 ZA de Lachamp 432160 Saint Pierre Eynac
Pour un montant de 42 805 € HT soit 51 366 € TTC.

- **Autorise** le Maire ou son représentant, à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant .
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la commune

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} adjoint,
Stéphane GIBERT



Le secrétaire de séance

